

Les ordonnances Travail vont donner plus d'agilité aux entreprises de proximité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 17.09.27

22 septembre 2017

Contacts presse

U2P

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
odassetto@u2p-france.fr

L'U2P considère que les ordonnances Travail adoptées aujourd'hui en Conseil des ministres sont un signe positif envoyé aux entreprises des secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales. Pour la première fois depuis bien longtemps, la réforme du droit du travail n'est pas calquée sur les attentes des grandes entreprises mais prend en compte les priorités des TPE et des PME.

Le rôle central de la branche professionnelle est réaffirmé de sorte qu'on évitera un dumping social favorable aux grandes entreprises. Dans le même temps, ces ordonnances donnent plus d'agilité aux entreprises de proximité en leur permettant d'adapter leur organisation du travail quand c'est nécessaire, au plus près des réalités du terrain.

L'U2P se félicite d'avoir été entendue sur ce point comme sur la réduction du délai de recours devant la justice prud'homale et sur l'abandon des condamnations d'entreprises pour de simples questions de forme.

Au passage, l'U2P demande qu'on mette fin aux caricatures trop souvent faites de la situation des salariés des petites entreprises et rappelle que les échanges entre l'employeur et les salariés sont réels et quotidiens dans ces entreprises, que les ordonnances prévoient d'associer les salariés aux décisions relatives à l'organisation du travail, et que des solutions innovantes de dialogue social ont été mises en place ces dernières années, notamment dans l'artisanat et les professions libérales (CPRIA, CPRPL).

Les représentants de l'U2P resteront particulièrement vigilants quant à la mise en œuvre des ordonnances et au contenu des décrets à venir.

En outre le Président de l'U2P, Alain Griset, a ajouté : « ***J'invite le gouvernement à utiliser la même méthode de concertation, qui laisse une vraie place aux propositions des partenaires sociaux, dans la perspective des réformes qui vont s'engager dans les semaines et les mois à venir, en particulier celles sur l'apprentissage et la formation professionnelle.*** »